

REVUE D'HYGIENE  
DE POLICE SANITAIRE

LILLE

*Situation  
sanitaire*

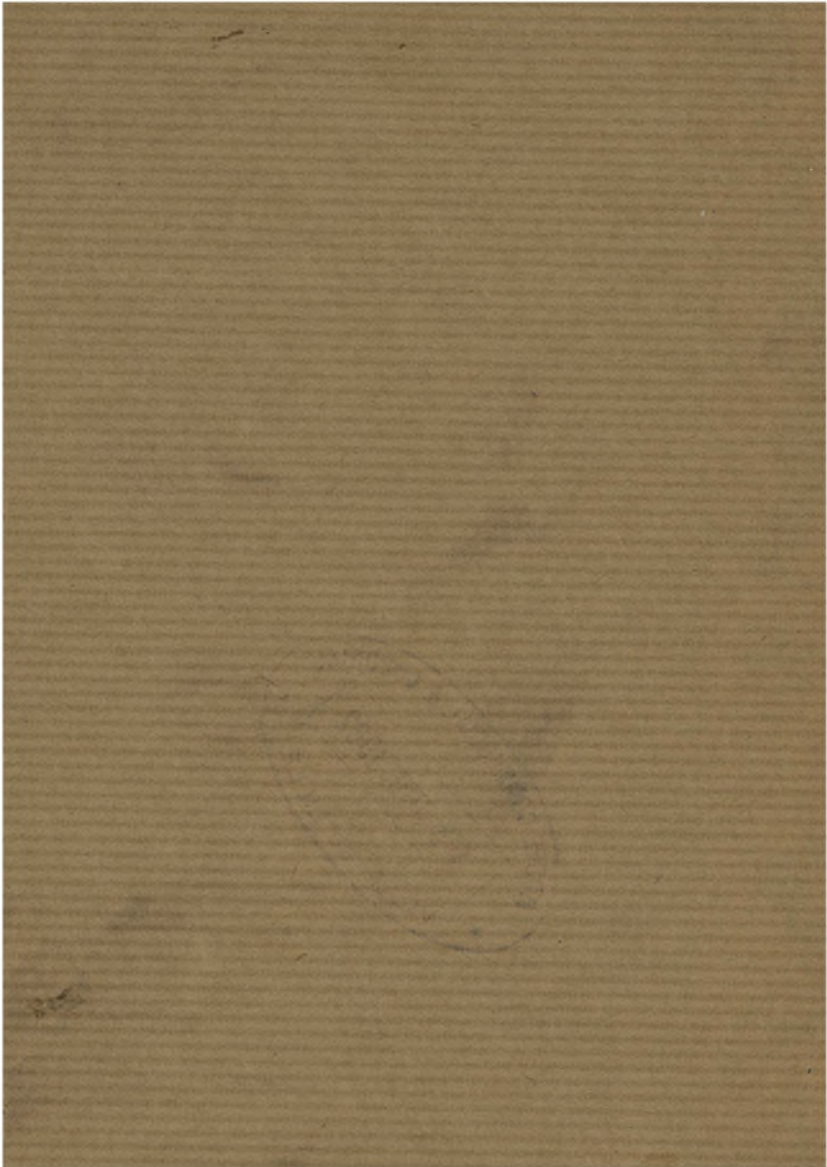
des  
EXTRAIT

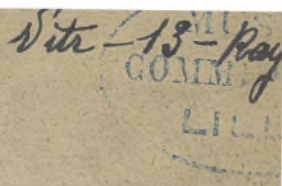
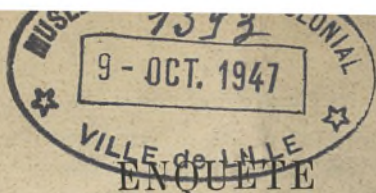
*ouvriers du  
textile.*  
par le Dr Verhaeghe

*Lille*

*1905*

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS





SMIC 20

SUR LA

# SITUATION SANITAIRE DES OUVRIERS DU TEXTILE

DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

par

M. le Dr D. VERHAEGHE

233193 / 78545

---

EXTRAIT DE LA « REVUE D'HYGIENE »  
(DÉCEMBRE 1904)

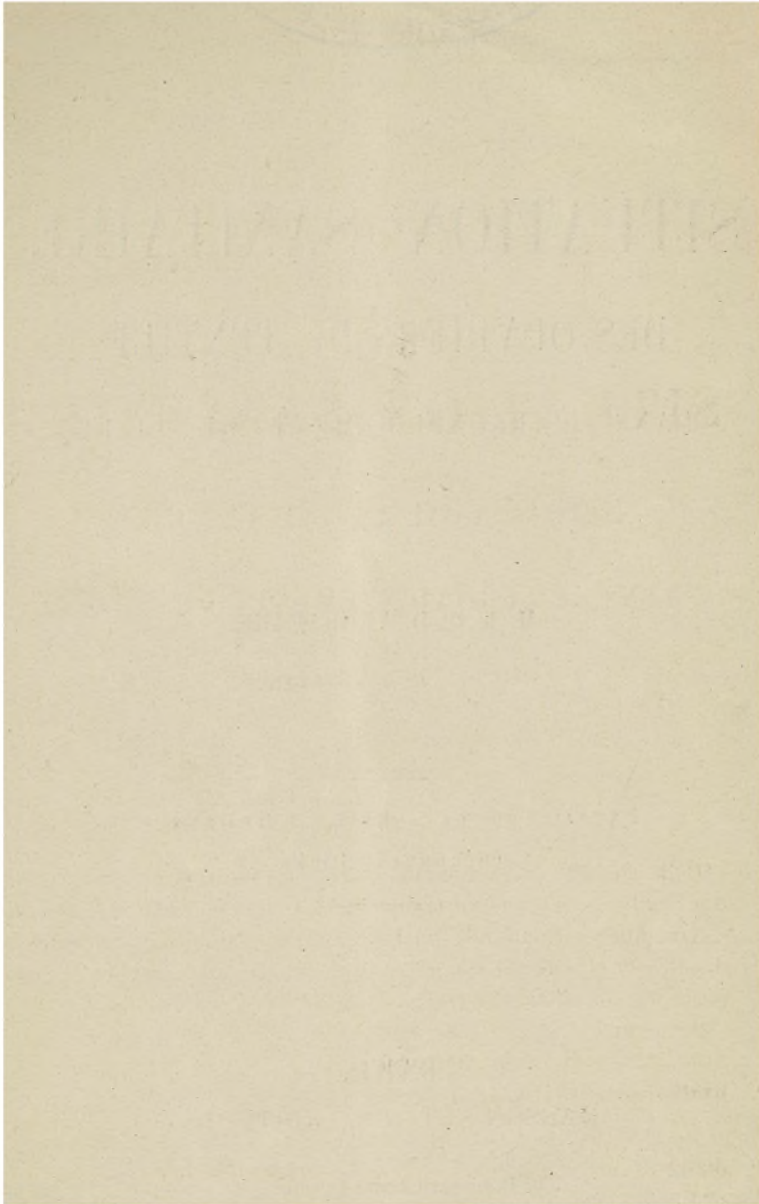
---

PARIS

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
120, Boulevard Saint-Germain (6<sup>e</sup>)

1905



EXTRAIT DE LA « REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE »

Tome XXVI, n° 12, 20 décembre 1904.

PARIS, MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

---

ENQUÊTE  
SUR LA  
SITUATION SANITAIRE  
DES OUVRIERS DU TEXTILE  
DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Par le Dr D. VERHAEGHE.

---

Cette enquête fut entreprise, avec l'approbation et le concours des Syndicats ouvriers du textile, après la grande grève de la région d'Armentières-Houplines (fin 1903), au moment où la Chambre des députés chargeait une Commission parlementaire d'aller étudier sur place les conditions de travail et d'existence des ouvriers de l'industrie textile, et où ces derniers se préparaient à soutenir une lutte qu'ils estimaient inévitable pour le 1<sup>er</sup> avril 1904, date de la fixation à dix heures de la journée de travail.

Le Questionnaire suivant fut établi et distribué, par l'intermédiaire de leurs Syndicats respectifs, aux travailleurs syndiqués du textile des régions de Lille, Roubaix, Armentières et Houplines.

## QUESTIONNAIRE

ADRESSÉ PAR LE

*Secrétariat ouvrier d'hygiène, d'assurance et d'assistance sociales  
de Lille aux ouvriers et ouvrières de l'Industrie textile*

## DEMANDES

## RÉPONSES

- |  |           |         |
|--|-----------|---------|
| 1. Atelier _____   | rue _____ | à _____ |
| 2. Profession .....  | _____     | _____   |
| 3. Âge .....   | _____     | _____   |
| 4. Etes-vous célibataire, marié ou veuf? .....   | _____     | _____   |
| 5. Depuis combien de temps travaillez-vous<br>dans le Textile? .....                             | _____     | _____   |
| 6. Combien avez-vous d'enfants? .....  | _____     | _____   |
| 7. Combien ont une mauvaise santé? .....   | _____     | _____   |
| 8. Combien sont morts en bas âge? .....  | _____     | _____   |
| 9. De quelle maladie? .....  | _____     | _____   |
| 10. La femme est-elle bien portante ou malade? .....   | _____     | _____   |
| 11. Si elle est malade, quelle maladie a-t-elle? .....   | _____     | _____   |
| 12. Si elle est morte, de quelle maladie? .....  | _____     | _____   |
| 13. Quelle était sa profession? .....  | _____     | _____   |
| 14. Depuis combien de temps avait-elle quitté le<br>travail quand elle est tombée malade? .....  | _____     | _____   |
| 15. Croyez-vous qu'elle a contracté cette maladie<br>dans le Textile? .....                      | _____     | _____   |
| 16. Votre santé à vous-même est-elle excellente? .....   | _____     | _____   |
| 17. Principales maladies depuis que vous tra-<br>vaillez dans le Textile? .....                  | _____     | _____   |
| 18. Toussiez-vous? .....   | _____     | _____   |
| 19. Si oui, depuis combien de temps? .....   | _____     | _____   |
| 20. Y a-t-il à votre connaissance des Tubercu-<br>leux ou Poitrinaires dans votre atelier? ..... | _____     | _____   |
| 21. Combien en connaissez-vous? (donner le<br>nombre et non pas les noms) .....                  | _____     | _____   |

*La Commission du Syndicat ouvrier textile prie les intéressés de répondre  
exactement à ce Questionnaire, qui servira à améliorer les conditions  
d'hygiène défectueuses dans notre corporation.*

La proportion dans laquelle il fut répondu à cette enquête est la  
suivante :

1<sup>re</sup> RÉGION. — *Zone d'action des Syndicats d'Armentières et Houplines :*

Houplines.....	473
Armentières.....	148
Pont-de-Nieppe.....	5
Pérenchies.....	1
TOTAL.....	627

Nous aurions certainement obtenu dans cette région un nombre plus considérable de réponses si le Syndicat d'Armentières n'eût pas été, à ce moment, sous le coup d'une scission, ce qui l'a empêché de nous prêter une aide efficace. Toutes les réponses nous sont, en effet, venues par l'intermédiaire du Syndicat d'Houplines.

2<sup>o</sup> RÉGION. — *Zone d'action du Syndicat de Roubaix :*

Roubaix.....	396
Tourcoing.....	25
Wattrelos.....	2
Lannoy.....	1
Lys-lès-Lannoy.....	2
TOTAL.....	426

3<sup>o</sup> RÉGION. — *Zone d'action des Syndicats de Lille :*

Lille.....	338
Hellemmes.....	43
Marais-de-Lomme.....	34
St-André.....	5
Loos.....	5
La Madeleine.....	3
Mons-en-Barœul.....	2
Lhomme.....	2
TOTAL.....	432

Notre enquête porte donc sur un total de 1.485 ouvriers et ouvrières de l'industrie textile. Ce chiffre est bien faible relativement au nombre total des travailleurs occupés dans cette industrie. Toutefois, étant donné qu'aucune sélection n'a été faite, que notre Questionnaire a été répandu au hasard parmi la population syndiquée des régions sus-indiquées, les résultats que nous allons obtenir par l'analyse nous paraissent devoir donner de la situation sanitaire des travailleurs du textile un aperçu qui, bien qu'*approximatif*, mérite néanmoins de retenir toute notre attention.

## I

## RÉPARTITION PAR SEXE, PAR AGE ET PAR ÉTAT CIVIL.

Nos 1.485 enquêtes portent sur 1.065 *hommes* et 420 *femmes*. Cette faible proportion des femmes peut paraître anormale, alors que dans l'industrie textile le nombre des ouvrières est environ le même que celui des ouvriers.

Mais elle s'explique par ce fait que l'enquête a touché non pas la population en général, mais la population syndiquée. Or, l'élément féminin est en forte minorité dans les Syndicats, la femme se désintéressant encore plus qu'il ne faudrait de ses intérêts professionnels et économiques, laissant ce soin soit à son père, soit à son mari.

La répartition des ouvriers et ouvrières par séries d'âge nous donne le tableau suivant (*tableau I*) :

TABLEAU I. — Répartition par sexe et par âge des 1485 travailleurs textiles enquêtés.

AGE	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	TOTAL	p. 100 des hommes	TOTAL	p. 100 des femmes	
de 10 à 13 ans..	»	»	»	»	»
de 13 à 18 ans..	67	6.29	60	14.28	127
de 18 à 25 ans..	163	15.30	142	33.80	305
de 25 à 35 ans..	331	31.07	137	32.61	468
de 35 à 50 ans..	378	35.49	73	17.38	451
de 50 à 70 ans..	124	11.64	8	1.90	132
plus de 70 ans..	2	0.18	»	»	2
	1.065		420		1.485

Ces chiffres tendent à prouver que la femme est employée dans le textile surtout dans la première partie de son existence, de 13 à 35 ans. Après cet âge, le nombre des ouvrières baisse rapidement. Ceci s'explique suffisamment par ce fait que, dans la famille, le nombre des enfants augmentant, la femme a plus d'avantages à quitter son travail pour les soigner elle-même qu'à continuer son travail en les mettant à soigner dehors.



TABLEAU II. — Répartition par état civil.

ÉTAT CIVIL	HOMMES		FEMMES	
	TOTAL	p. 100 des hommes	TOTAL	p. 100 des femmes
Célibataires.....	281	96.38	234	55.71
Mariés.....	730	68.53	163	40. »
Veufs.....	54	5.07	48	4.28
	1.065		420	

Le *tableau II* vient corroborer nos précédentes déductions concernant la répartition des femmes dans l'industrie textile. Plus de la moitié des ouvrières du textile ne sont pas mariées et appartiennent par suite à l'élément jeune.

## II

NATALITÉ ET MORTALITÉ INFANTILE CHEZ LES TRAVAILLEURS  
DU TEXTILE.

A. — *Célibataires*. — Aucun des 281 célibataires hommes ne nous a donné de renseignements à ce sujet.

34 femmes seulement (sur 234) ont répondu. Elles ont déclaré avoir eu 65 enfants, dont 39 sont décédés en bas âge, soit une mortalité infantile de 60 p. 100.

B. — *Mariés*. — Sur 730 hommes mariés, 667 ont eu 3.053 enfants, dont 1.093 sont décédés en bas âge, soit une mortalité infantile de 35,80 p. 100.

Sur 168 femmes mariées, 147 ont eu 495 enfants, dont 240 sont décédés en bas âge, soit une mortalité infantile de 48,48 p. 100.

C. — *Veufs*. — Sur 54 hommes veufs, 43 ont eu 238 enfants, dont 105 sont décédés en bas âge, soit une mortalité infantile de 44,11 p. 100.

Sur 18 femmes veuves, 15 ont eu 51 enfants, dont 24 sont décédés en bas âge, ce qui donne une mortalité infantile de 47,05 p. 100.

Le *tableau III* résume ces données.

TABLEAU III. — *Mortalité infantile chez les Travailleurs du textile.*

ÉTAT CIVIL		NOMBRE de PERSONNES ayant eu des enfants	NOMBRE TOTAL d'enfants	NOMBRE TOTAL d'enfants décédés en bas âge	PROPORTION p. 100 de la MORTALITÉ infantile
Hommes...	Célibataires....	»	»	»	»
	Mariés.....	667	3.053	1.093	35.80
	Veufs.....	43	238	105	44.11
Femmes....	Célibataires....	34	65	39	60. »
	Mariées.....	147	495	240	48.48
	Veuves.....	15	51	24	47.05
TOTAL.....		906	3.902	1.501	38.46

*Causes de mortalité infantile.* — Sur ces 1.501 enfants décédés en bas âge, il ne nous a été possible de rétablir le diagnostic de l'affection ayant entraîné le décès que pour 1.285 seulement. Et ces diagnostics sont évidemment eux-mêmes approximatifs, les parents n'étant pas toujours exactement au courant de la maladie qui emporte leur enfant.

Quoi qu'il en soit, l'analyse des enquêtes nous donne les chiffres suivants :

Décès par <i>gastro-entérite et atrophie</i> .....	622	soit 48,40 %	du nombre total des décès diagnostiqués
— <i>méningite et convulsions</i> .....	233	— 18,13 —	
— <i>maladies infectieuses diverses</i> ....	185	— 14,39 —	
— <i>bronchite et broncho-pneumonie</i> .	161	— 12,52 —	
— <i>morts-nés</i> .....	78	— 6,07 —	
— <i>accidents</i> .....	6	— 0,46 —	
TOTAL.....	1.285		

Le *tableau III* nous indique d'une façon générale que les réponses des ouvrières accusent une mortalité infantile plus considérable que les réponses des ouvriers.

Si l'on fait, en effet, abstraction de la mortalité infantile chez les ouvrières célibataires, dont l'élévation du taux (60 p. 100) trouve son explication dans l'*illégitimité* même des enfants, ceux-ci étant toujours une charge pour la fille-mère qui, dans bien des cas, ne demande qu'à s'en débarrasser; si l'on fait également abstraction

de la mortalité infantile chez les veufs des deux sexes, dont le taux (44,11 p. 100 pour les hommes, 47,03 p. 100 pour les femmes) peut avoir subi des variations par suite de l'état de santé dans lequel se trouvait l'un des ascendants alors qu'il procréait ; si nous ne considérons donc que les ouvriers et ouvrières mariés,

Les premiers accusent une mortalité infantile de	35,80	p. 100
Les secondes	—	—
	48,48	p. 100
soit	12,68	p. 100 en plus.

A quoi faut-il attribuer cette différence ?

Elle nous paraît simplement due à des raisons d'ordre familial.

Les grandes causes de mortalité infantile dans la population ouvrière textile sont, nous venons de le voir, la *gastro-entérite* et l'*athrepsie*, lesquelles représentent 48,40 p. 100, près de la moitié de la mortalité infantile totale. Ces causes de mortalité sont consécutives, le plus souvent, au *manque de soins*, au *défaut d'hygiène alimentaire*, et notamment à l'*allaitement artificiel par des soigneuses* ignorantes et routinières ; toutes conditions qui ont le plus de chances de se rencontrer quand la mère travaille elle-même.

Or, si dans les ménages ouvriers du textile, le faible taux des salaires pousse le plus souvent la femme à l'atelier, dans un certain nombre de cas toutefois, la femme reste à la maison, soit parce qu'elle y a une autre occupation, soit parce que le nombre de ses enfants est trop élevé.

C'est ainsi que pour les 470 ouvriers mariés (sur 730) qui ont répondu à ce point de notre enquête, dans 362 cas la femme travaillait dans le textile, soit 72,02 p. 100 ; dans 89 cas (18,93 p. 100) la femme restait à son ménage, et dans 19 cas (4,04 p. 100) elle avait une autre occupation qui lui permettait de rester chez elle (couturière, finisseuse, etc.).

Ce séjour de la femme à la maison dans 22,97 p. 100 des cas est suffisant pour expliquer cette différence dans la mortalité infantile, suivant qu'à notre enquête il était répondu par des ouvriers ou des ouvrières.

*Répartition de la natalité et de la mortalité infantile par familles.* — Abstraction faite des célibataires, hommes et femmes, lesquels n'ont répondu que d'une façon insuffisante à l'enquête, les dossiers de 970 familles nous ont permis de dresser les deux tableaux suivants (IV et V) :

\*

TABLEAU IV. — *Natalité par famille.*

NOMBRE D'ENFANTS par famille	DOSSIERS D'OUVRIERS		DOSSIERS D'OUVRIÈRES		TOTAL	p. 100
	NOMBRE DE FAMILLES ayant eu le nombre d'enfants ci-contre		NOMBRE DE FAMILLES ayant eu le nombre d'enfants ci-contre			
		p. 100		p. 100		
0.....	74	9.43	24	12.90	98	10.10
1 à 3.....	249	31.76	79	42.47	328	33.81
3 à 5.....	166	21.17	47	25.26	213	21.95
5 à 8.....	158	20.15	20	10.75	178	18.35
8 à 11.....	84	10.71	11	5.91	95	9.79
11 à 15.....	42	5.35	4	2.15	47	4.74
15 à 20.....	8	1.02	1	0.53	9	0.92
plus de 20..	3	0.38	»	»	3	0.30
	784		486		970	

Sur 970 familles ouvrières du textile, 872 (soit 89,90 p. 100) ont eu des enfants dont le nombre total s'élève à 3.837, ce qui donne une moyenne de 3 à 5 enfants par famille. Cette natalité est d'ailleurs, pour un grand nombre de familles, beaucoup plus considérable. C'est ainsi que 273 familles (soit 28,14 p. 100) ont eu chacune de 5 à 10 enfants, 53 familles (soit 5,66 p. 100) chacune de 11 à 20 enfants, et 3 familles chacune plus de 20 enfants.

La mortalité infantile est, nous l'avons vu, considérable (environ 38 p. 100). Or, une telle mortalité n'atteint pas toutes les familles. Sur les 872 familles ayant eu des enfants, 335 (soit 38,41 p. 100) n'ont pas perdu d'enfants en bas âge. Il y a là un fait qu'il aurait été intéressant d'analyser de plus près ; mais les données de notre enquête ne nous ont pas permis d'élucider ce point particulier. Les 537 familles restantes ont accusé ensemble 1.462 enfants morts en bas âge, soit une mortalité moyenne de 2 à 3 enfants par famille. Le *tableau V* montre que certaines familles ouvrières sont éprouvées d'une façon toute spéciale par cette mortalité infantile. C'est ainsi que 77 familles (soit 8,82 p. 100) ont vu mourir chacune de 5 à 10 de leurs enfants ; 4, chacune de 11 à 15, et 2, chacune de 15 à 20 de leurs enfants. Il serait également intéressant de savoir à quelles conditions particulières est due cette énorme

TABLEAU V. — *Mortalité infantile pour 872 familles ayant eu des enfants.*

NOMBRE D'ENFANTS décédés en bas âge par famille	NOMBRE DE FAMILLES ayant eu le nombre d'enfants ci-contre décédés en bas âge					
	DOSSIERS D'OUVRIERS		DOSSIERS D'OUVRIÈRES		ENSEMBLE	
	TOTAL	p. 100	TOTAL	p. 100	TOTAL	p. 100
0.....	276	38.87	59	36.41	335	38.41
1 à 3.....	255	35.91	72	44.44	327	37.50
3 à 5.....	110	15.49	17	10.49	127	14.56
5 à 8.....	54	7.60	9	5.55	63	7.22
8 à 11.....	11	1.54	3	1.85	14	1.60
11 à 15.....	2	0.28	2	1.25	4	0.45
15 à 20.....	2	0.28	»	»	2	0.22
	710		162		872	

mortalité. C'est ce que le *Secrétariat ouvrier d'hygiène, d'assurance et d'assistance sociales* essaiera de faire dans une enquête ultérieure.

### III

#### ÉTAT SANITAIRE DES OUVRIERS DU TEXTILE

##### A. — *Situation des Travailleurs du textile au point de vue sanitaire général.*

L'analyse des réponses faites à notre Questionnaire nous permet de classer les ouvriers et ouvrières du Textile en trois catégories :

1°	Travailleurs ayant déclaré avoir une <i>santé bonne</i> ...	870	soit 58,58 %.
2°	— — — <i>santé médiocre</i>	390	— 26,93 —
3°	— — — <i>santé mauvaise</i>	225	— 15,15 —
	TOTAL.....	1.485	

Ainsi donc, *42,08 p. 100 des travailleurs du textile se trouveraient dans un état de santé insuffisant.*

Cette proportion, qui n'est qu'une moyenne, varie d'une façon notable si l'on répartit les ouvriers suivant le nombre d'années qu'ils ont passé dans les ateliers textiles. Le *Tableau VI* montre

nettement l'influence que peut exercer sur la santé des ouvriers la durée de leur travail dans le textile. Alors que 93,33 p. 100 des ouvriers ayant travaillé moins d'un an dans le textile ont une *santé bonne*, cette proportion tombe à 76,37 p. 100 pour les ouvriers y ayant travaillé de 3 à 6 ans ; à 56,09 p. 100 pour ceux y ayant travaillé de 10 à 20 ans ; à 50,96 p. 100 pour ceux y ayant travaillé plus de 20 ans. D'autre part, la proportion des cas de *santé médiocre* qui n'était que de 6,66 p. 100 pour les ouvriers ayant travaillé moins d'un an dans le textile, monte progressivement et rapidement à 30,58 p. 100 (près du tiers) pour les ouvriers ayant plus de 20 années de présence dans l'industrie textile. De même, alors qu'aucun cas de *santé mauvaise* n'est rencontré parmi les ouvriers ayant moins d'une année de présence dans l'industrie textile, nous en trouvons déjà une proportion de 7,14 p. 100 parmi les ouvriers ayant une durée d'une à 3 années de travail dans le textile, et cette proportion monte peu à peu à 18,45 p. 100 pour ceux des ouvriers ayant plus de 20 années de présence dans cette industrie.

En un mot, *plus est longue la durée de présence et de travail dans l'industrie textile, moins l'ouvrier a de chances de conserver une santé intacte.*

TABLEAU VI. — *Etat de santé des ouvriers relativement au nombre d'années qu'ils ont passé dans l'industrie textile.*

NOMBRE D'ANNÉES de travail dans l'industrie textile	NOMBRE D'OUVRIERS ayant travaillé le nombre d'années ci-contre	ÉTAT DE SANTÉ DE CES OUVRIERS					
		SANTÉ BONNE		SANTÉ MÉDIOCRE		SANTÉ MAUVAISE	
		Total	p. 100	Total	p. 100	Total	p. 100
moins de 1 an.	30	28	93.33	2	6.66	»	»
de 1 à 3 ans.	84	65	77.28	13	15.47	6	7.14
de 3 à 6 ans.	127	97	76.37	17	13.38	13	10.24
de 6 à 10 ans.	199	123	61.80	47	23.61	29	14.57
de 10 à 20 ans.	476	267	56.09	137	28.78	72	15.12
plus de 20 ans.	569	290	50.96	174	30.58	105	18.45
	1.485	870	58.58	390	26.93	225	15.15

B. — *Affections principales dont sont atteints les Travailleurs du textile.*

Les 615 ouvriers et ouvrières du textile ayant déclaré avoir une santé médiocre ou mauvaise ont donné comme causes de cet état de santé insuffisant les affections suivantes :

Affections chroniques des voies respiratoires (dont la durée dépasse une année).....	417
Anémie, faiblesse générale.....	58
Gastrite chronique.....	45
Rhumatisme.....	34
Affections oculaires.....	14
Hernie.....	10
Maladies de matrice.....	8
Maladies des voies urinaires.....	8
Maladies de la gorge et du larynx.....	8
Affections cardiaques.....	7
Maladies nerveuses.....	5
Cancer.....	1
TOTAL.....	615

D'autre part, un certain nombre d'entre les ouvriers se donnant comme ayant une santé bonne, accusent divers troubles pathologiques. Ainsi :

39	d'entre eux déclarent être atteints de	bronchite.	
12	—	—	névralgies intercostales.
5	—	—	inflammation intestinale chronique.
2	—	—	abcès froids.
1	—	—	surdité.
1	—	—	maladie du foie.
1	—	—	varices.

Ajoutons que 29 ouvriers veufs nous ont donné la cause du décès de leurs femmes, toutes anciennes ouvrières du textile :

19	sont mortes de	tuberculose ;
4	—	suites de couches ;
6	—	maladies diverses.

Ainsi donc, les affections chroniques des voies respiratoires paraissent constituer, pour une très grande partie, la cause de l'état de santé médiocre ou mauvais que signalent les travailleurs textiles : 417 fois sur 615, soit dans 67,81 p. 100 des cas.

C. — *Les affections chroniques des voies respiratoires chez les Travailleurs du textile.*

Cette partie de notre travail porte sur les 417 cas signalés ci-dessus d'affections des voies respiratoires à allure nettement chronique, c'est-à-dire dont la durée dépassait une année au moment de l'enquête.

I. — *Les affections chroniques des voies respiratoires dans leurs rapports avec l'âge et le sexe des Travailleurs textiles.*

Le tableau VII nous amène à relever certains détails qui méritent de retenir l'attention :

TABLEAU VII. — *Affections chroniques des voies respiratoires. Age et sexe des Travailleurs du Textile.*

AGE	NOMBRE TOTAL de Travailleurs			NOMBRE de TRAVAILLEURS atteints de bronchite chronique			POURCENTAGE RELATIF au nombre total des Travailleurs de cet âge			POURCENTAGE RELATIF au nombre total des tousseurs du même sexe		
	Ouvriers	Ouvrières	Ensemble	Ouvriers	Ouvrières	Ensemble	Ouvriers	Ouvrières	Ensemble	Ouvriers	Ouvrières	Ensemble
	10 à 13 ans. ...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
13 à 18 ans. ...	67	60	127	10	10	20	14.92	16.66	15.74	3.30	8.77	4.79
18 à 25 ans. ...	163	142	305	36	35	71	22.09	24.64	23.31	11.88	30.70	17.02
25 à 35 ans. ...	331	137	468	99	40	139	29.90	29.19	29.70	32.67	35.08	33.33
35 à 50 ans. ...	378	73	451	108	26	134	28.57	35.61	29.74	35.64	22.81	32.13
50 à 70 ans. ...	124	8	132	49	3	52	39.51	37.50	39.39	16.17	2.63	12.47
plus de 70 ans.	2	»	2	1	»	1	50. »	»	50. »	0.33	»	0.23
	1065	420	1485	303	114	417	28.45	27.14	28.08			

1° C'est d'abord que *plus du quart des travailleurs du textile, exactement 28,08 p. 100, sont atteints de bronchite chronique* ou d'affections chroniques des voies respiratoires.

2° *Plus ces travailleurs avancent en âge, plus est forte la proportion des tousseurs, relativement au nombre total des*



*ouvriers du même âge.* Alors qu'entre 13 et 18 ans, 15 p. 100 seulement environ des travailleurs du textile sont atteints d'une affection chronique des voies respiratoires, cette proportion monte à près de 40 p. 100 pour les travailleurs âgés de 50 à 70 ans.

3° Si la proportion des tousseurs par rapport au nombre total des travailleurs du même âge est plus grande dans les âges élevés, *c'est entre 18 et 50 ans que l'on rencontre le plus grand nombre de tousseurs*, soit entre 18 et 35 ans pour les femmes et entre 25 et 50 ans pour les hommes. Ceci s'explique par ce fait que la grande majorité de la population ouvrière textile se compose d'individus âgés de 18 à 35 ans pour les femmes et de 25 à 50 ans pour les hommes; les plus âgés, bronchitiques ou non, disparaissent des ateliers pour des raisons diverses: les femmes, nous l'avons déjà dit, à cause de leurs enfants; les hommes, par suite de décès ou de vieillesse précoce.

II. — *Les affections chroniques des voies respiratoires dans leurs rapports avec la durée du travail dans l'industrie textile.*

TABLEAU VIII. — *Répartition des Bronchitiques selon leur temps de présence dans le Textile.*

NOMBRE D'ANNÉES de présence dans le Textile	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS ayant travaillé le nombre d'années ci - contre	NOMBRE de BRONCHITIQUES chroniques parmi les ouvriers précédents	POURCENTAGE RELATIF au nombre total des ouvriers ayant travaillé le même laps de temps	POURCENTAGE RELATIF au nombre total des bronchitiques
moins de 1 an.	30	»	»	»
de 1 à 3 ans ..	84	6	7.14	1.43
de 3 à 6 ans ..	127	11	11.02	3.37
de 6 à 10 ans .	199	53	26.63	12.70
de 10 à 20 ans .	476	141	29.72	33.82
plus de 20 ans .	569	203	35.67	48.68
	1.485	417	28.08	

Du tableau VIII, il ressort: 4° que *ce sont les ouvriers ayant le plus longtemps travaillé dans le textile qui fournissent le plus grand nombre des cas d'affections chroniques des voies respiratoires.* C'est ainsi que 82,50 p. 100 du total des tousseurs, c'est-à-

dire plus des  $\frac{4}{5}$ , sont fournis par les ouvriers ayant plus de 10 ans de présence dans les ateliers du textile, et que 48,68 p. 100, c'est-à-dire près de la moitié, sont fournis par les ouvriers y ayant plus de 20 années de présence.

2<sup>o</sup> Que, *plus longue est la durée de présence et de travail dans l'industrie textile, plus forte est la proportion des ouvriers atteints d'affections chroniques des voies respiratoires*. Alors que 7,14 p. 100 seulement des ouvriers ayant une durée de travail dans le textile de 1 à 3 ans sont des touseurs, c'est plus du quart (26,63 p. 100) des ouvriers y ayant travaillé de 6 à 10 ans, et plus du tiers, exactement 33,67 p. 100, des ouvriers y ayant travaillé plus de 20 ans qui sont atteints de bronchite chronique.

Le *tableau IX* montre que *ces affections chroniques des voies respiratoires mettent rapidement une grande partie des ouvriers textiles dans l'impossibilité d'exercer leur profession*. Sur 100 ouvriers touseurs travaillant, 60,18 toussent depuis moins de 6 ans. La proportion des ouvriers touseurs travaillant tombe à 21,10 p. 100 pour une bronchite datant de 6 à 10 ans, à 18,70 p. 100 pour une toux remontant à plus de 10 ans.

Or, il résulte de l'examen de ce même tableau que, pour les affections chroniques des voies respiratoires ayant une durée de moins de 6 ans, et surtout pour celles ayant une durée de moins de 3 ans, le maximum des touseurs pouvant encore travailler se rencontre chez les ouvriers occupés dans le textile depuis plus de 10 ans et moins de 20 ans, c'est-à-dire environ entre l'âge de 25 à 35 ans.

Au contraire, pour les affections des voies respiratoires d'une durée supérieure à 6 ans, le maximum des touseurs travaillant se rencontre parmi les ouvriers ayant le plus longtemps travaillé dans le textile. C'est ainsi que pour les travailleurs toussant depuis plus de 10 ans, 82,30 p. 100 travaillent depuis plus de 20 ans dans l'industrie textile.

Cette décroissance rapide du nombre des touseurs lorsque la durée de l'affection chronique dont ils sont atteints dépasse 6 ans, d'une part; le fait, d'autre part, que c'est environ entre l'âge de 25 à 35 ans (voir également, à ce sujet, le *tableau VII*) que se rencontre le maximum des touseurs de cette catégorie; ceci tend à nous prouver qu'il y a, vers cette époque, *une élimination considérable des usines des ouvriers atteints de bronchite chronique*, soit

TABLEAU IX. — Répartition des Bronchitiques selon leur temps de présence dans le Textile et suivant la durée de leur affection.

NOMBRE D'ANNÉES de présence dans le Textile	NOMBRE D'ANNÉES AUXQUELLES REMONTE L'AFFECTION RESPIRATOIRE													
	DE 1 A 3 ANS			DE 3 A 6 ANS			DE 6 A 10 ANS			A PLUS DE 10 ANS				
NOMBRE TOTAL de bronchitiques ayant travaillé le nombre d'années ci - contre	Nombre de bronchitiques ayant travaillé le nombre d'années ci-contre			Nombre de bronchitiques ayant travaillé le nombre d'années ci-contre			Nombre de bronchitiques ayant travaillé le nombre d'années ci-contre			Nombre de bronchitiques ayant travaillé le nombre d'années ci-contre				
	De même durée d'affection	Pourcentage relatif au nombre total des bronchitiques	De même durée de travail	De même durée d'affection	Pourcentage relatif au nombre total des bronchitiques	De même durée de travail	De même durée d'affection	Pourcentage relatif au nombre total des bronchitiques	De même durée de travail	De même durée d'affection	Pourcentage relatif au nombre total des bronchitiques	De même durée de travail	De même durée d'affection	Pourcentage relatif au nombre total des bronchitiques
de 1 à 3 ans.....	6	5.45	100.	5	3.54	35.71	5	3.54	35.71	8	9.09	45.09	13	46.66
de 3 à 6 ans.....	14	8.18	64.28	5	3.54	35.71	5	3.54	35.71	8	9.09	45.09	13	46.66
de 6 à 10 ans.....	53	43.63	28.30	30	21.27	56.60	30	21.27	56.60	27	30.68	49.14	65	83.30
de 10 à 20 ans.....	141	42.72	33.33	54	38.29	38.29	54	38.29	38.29	53	60.92	26.10	65	83.30
plus de 20 ans.....	203	30.	16.25	52	36.87	25.61	52	36.87	25.61	53	60.92	26.10	65	83.30
TOTAL.....	417		26.37	444		33.81	444		33.81	88		21.10	78	48.70

III. — *Les affections chroniques des voies respiratoires dans leurs rapports avec les différents métiers de l'industrie textile.*

a) FEMMES.

MÉTIERS	NOMBRE TOTAL d'ouvrières enquêtées	NOMBRE TOTAL d'ouvrières atteintes d'affections chroniques des voies respiratoires	pour cent	MATIÈRES PREMIÈRES travaillées
<i>1° Travail en filature :</i>				
Dévideuse .....	44	24	54.54	lin et coton.
Varonleuse .....	13	7	53.84	lin.
Visiteuse de coton.....	2	1	50	coton.
Fileuse au sec .....	2	1	50	étoupes.
Cardeuse.....	6	3	50	lin et étoupes.
Continueuse.....	10	4	40	coton.
Gazeuse.....	5	2	40	coton.
Fileuse au mouillé.....	64	22	34.37	lin.
Peigneuse .....	19	4	26.31	lin.
Bambrocheuse.....	38	9	23.68	lin et coton.
Rattacheuse .....	13	3	23.07	lin.
Peigneuse .....	6	1	16.66	coton.
Etaleuse.....	7	1	14.28	lin.
Assembleuse .....	7	1	14.28	coton.
Soigneuse annonciun.....	14	2	14.28	coton.
Soigneuse de préparation.	2	0	»	lin (préparation).
Bocheuse aux lambroches.	2	0	»	coton.
Trieuse .....	2	0	»	coton.
Retordeuse .....	1	0	»	lin et coton (retorderie)
Démonteuse.....	6	0	»	lin.
TOTAL.....	263	85	32.31	
<i>2° Travail en tissage :</i>				
Ourdisseuse.....	13	4	30.76	
Tisserande .....	57	15	26.31	
Eplucheuses.....	4	1	25	
Cannetière.....	5	1	20	
Épeuleuse .....	29	3	10.34	
Bobineuse .....	43	4	9.30	
TOTAL.....	108	28	18.54	
<i>3° Travail en filterie :</i>				
Pelotonneuse .....	6	1	16.66	
TOTAL GÉNÉRAL POUR LES FEMMES.....	420	114	27.14	

## b) HOMMES.

MÉTIERS	NOMBRE TOTAL d'ouvriers enquêtés	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS atteints d'affections chroniques des voies respiratoires	pour cent	MATIÈRES PREMIÈRES employées
<i>1° Travail en filature :</i>				
Peigneur .....	41	28	68.29	<i>filature de lin.</i>
Partageur .....	5	2	40	»
Emoucheur .....	4	1	25	»
Empercheur .....	8	2	25	»
Dégorgeur .....	7	1	14.28	»
Paqueteur .....	9	1	11.11	»
Trieur de déchets.....	22	1	4.54	»
Emballeur.....	3	0	»	»
Balayeur.....	2	0	»	»
Garçon de machine.....	2	0	»	»
<b>TOTAL.....</b>	<b>103</b>	<b>36</b>	<b>34.95</b>	
Fileur de coton.....	48	16	33.33	<i>filature de coton.</i>
Glaceur de coton.....	6	2	33.33	»
Rattacheur .....	94	26	27.77	»
Débourreur.....	18	3	16.66	»
Lustreur.....	6	1	16.66	»
<b>TOTAL.....</b>	<b>172</b>	<b>48</b>	<b>27.97</b>	
Cardeur .....	5	3	60	<i>filature de lin et d'étoupes.</i>
Fileur en laines peignées.	6	3	50	
<b>TOTAL POUR FILATURES.</b>	<b>286</b>	<b>90</b>	<b>31.46</b>	<i>filature de laine.</i>
<i>2° Travail en tissage :</i>				
Pareur .....	3	1	33.33	
Apprêteur .....	57	18	31.57	
Tisserand.....	578	167	28.87	
Bâcleur.....	4	1	25	
Plieur .....	4	1	25	
Lamier .....	9	2	22.22	
Crémeur.....	13	2	15.38	
Encolleur.....	4	0	»	
Calendreur de toile.....	1	0	»	
Tondeur.....	3	0	»	
Dessinateur en tissus...	1	0	»	
Rentreur .....	3	0	»	
Navettier.....	2	0	»	
Tulliste .....	2	0	»	
Monteur de chaînes.....	2	0	»	
<b>TOTAL.....</b>	<b>687</b>	<b>192</b>	<b>27.94</b>	

MÉTIERS	NOMBRE TOTAL d'ouvriers enquêtés	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS atteints d'affections chroniques des voies respiratoires	pour cent	MATIÈRES PREMIÈRES employées
<i>3° Travail en fillerie :</i>				
Filtier.....	4	1	25	
Pelotonneur.....	6	1	16.66	
Bobineur.....	2	0	»	
TOTAL.....	12	2	16.66	
<i>4° Divers :</i>				
Surveillant.....	14	5	37.71	} Travaillent dans toutes les catégories
Graisneur.....	19	6	31.57	
Journalier.....	33	6	18.18	
Chauffeur.....	2	0	»	
Magasinier.....	4	0	»	} Teinturerie.
Teinturier.....	8	2	25	
TOTAL.....	80	19	23.75	
TOTAL GÉNÉRAL POUR LES HOMMES.....	1.065	303	28.45	

par décès, soit par suite d'incapacité totale de travailler. Et seule, la tuberculose pulmonaire nous paraît, d'une façon générale, pouvoir produire un tel résultat. La tuberculose prendrait donc une place considérable parmi ces affections chroniques des voies respiratoires. Il nous a été impossible, par notre enquête, de fixer ce point particulier. Mais les recherches que, personnellement, depuis 3 ans, nous poursuivons au *Dispensaire E. Roux, de Lille, pour la prophylaxie de la tuberculose*, nous ont donné les résultats suivants : sur 311 travailleurs de l'industrie textile qui se sont présentés, en 1901-1902-1903, à la consultation du dispensaire parce qu'atteints d'affections des voies respiratoires, 175 ont été reconnus tuberculeux, soit une proportion de 56,27 p. 100 de tuberculeux parmi les ouvriers textiles toussEURS.

En adaptant cette proportion aux résultats de notre enquête, nous trouverions, pour l'ensemble des Travailleurs du textile, une proportion de tuberculeux égale à 15,80 p. 100.

Pour les trois branches suivantes de l'industrie textile : 1° la *filature* (lin, coton, laine, étoupe), avec ses différents travaux : la carderie, la préparation, le peignage, la filature proprement dite, la retorderie ; 2° le *tissage* ; 3° la *filterie*, c'est en filature que l'on rencontre le plus d'affections chroniques des voies respiratoires, et notamment dans les filatures d'étoupes et de laine. Puis viennent le tissage et, en dernier lieu, la filterie.

Si nous voulons, en effet, résumer les données ci-dessus en un tableau d'ensemble, nous avons (*tableau X*) :

TABLEAU X. — *Les affections chroniques des voies respiratoires en filature, tissage et filterie.*

PROPORTION P. 100 D'OUVRIERS ATTEINTS DE BRONCHITES CHRONIQUES				
	HOMMES	FEMMES		
Filature . . . . .	étoupe . . . . .	69	} 21.46	32.31
	laine . . . . .	50		
	lin . . . . .	34.95		
	coton . . . . .	27.97		
Tissage . . . . .	27.94	18.54		
Filterie . . . . .	16.66	16.66		

Les observations ci-dessus, concernant les conditions d'hygiène dans lesquelles s'exerce le métier, nous prouvent que l'exercice de ce métier n'est pas seul en cause dans la production des affections respiratoires chez les ouvriers du textile.

Ainsi, nous voyons des métiers assez favorisés sous le rapport des conditions d'hygiène nous donner une proportion de touseurs relativement considérable, comme celui de dévideuse (54,54 p. 100), visiteuse de coton (50 p. 100), glaceur de coton (33,33 p. 100), éplucheuse (25 p. 100), alors que d'autres métiers qui s'exercent dans des conditions beaucoup moins salubres ont une proportion de touseurs assez faible, comme celui de peigneuse de coton (16,66 p. 100), déburreur de coton (16,66 p. 100), etc.

D'autres facteurs doivent intervenir. En répartissant suivant leur durée de travail dans le textile les ouvriers qui, pour quelques métiers, sont atteints d'affections chroniques des voies respiratoires, nous obtenons le *tableau XI*.

TABLEAU XI. — *Proportion p. 100 d'ouvriers atteints d'affections chroniques des voies respiratoires.*

MÉTIERES A CONDITIONS HYGIÉNIQUES DE TRAVAIL DÉFECTUEUSES				MÉTIERES A CONDITIONS HYGIÉNIQUES DE TRAVAIL ASSEZ BONNES			
MÉTIERES	TOUSSENT DEPUIS			MÉTIERES	TOUSSENT DEPUIS		
	moins de 10 ans	de 10 à 20 ans	plus de 20 ans		moins de 10 ans	de 10 à 20 ans	plus de 20 ans
Peigneur de lin...	7.40	14.80	77.80	Dévideuse.....	41.66	41.66	16.68
Cardeur.....	»	33.33	66.66	Visiteuse de coton.	»	100 »	»
Varouleuse.....	83.71	14.29	»	Glaceur de coton..	100 »	»	»
Fileuse au sec....	»	100 »	»	Pareur.....	»	100 »	»
Cardeuse.....	»	66.66	33.33	Graisseur.....	33.33	33.33	33.33
Continueuse.....	25 »	75 »	»	Eplucheuse.....	»	100 »	»
Gazeuse.....	»	»	100 »	Emoncheteur.....	100 »	»	»
Fileuse au mouillé.	18.18	40.91	40.91	Ourdisseuse.....	50 »	50 »	»
Fileur de coton....	»	11.76	82.24				
Tisserand.....	10.81	28.37	60.82				
Rattacheur.....	»	11.76	82.24				
Tisserande.....	14.28	14.28	71.44				
Peigneuse de coton	»	»	100 »				
Débourreur de co- ton.....	»	25 »	75 »				
Étirageuse.....	25 »	25 »	50 »				
Partageur.....	»	50 »	50 »				
Apprêteur.....	22.24	38.38	38.38				

Nous pouvons ainsi constater que chez les ouvriers travaillant dans des métiers où les conditions d'hygiène sont le plus déficientes, le plus grand nombre de tousseurs se rencontre, le plus souvent, parmi ceux qui ont le plus longtemps travaillé dans le textile et, par suite, qui sont le plus âgés. D'autre part, on peut remarquer que chez les ouvriers travaillant dans des métiers où les conditions d'hygiène sont meilleures, le plus grand nombre des tousseurs se rencontre surtout parmi ceux ayant travaillé dans le textile moins longtemps que dans le premier cas, soit moins de 10 ans ou moins de 20 ans, et par suite parmi des individus encore jeunes.

Dans ce dernier cas, nous devons nous trouver en présence de ravages occasionnés par la tuberculose, laquelle — si nous en croyons toujours nos recherches personnelles faites au Dispensaire antituberculeux de Lille — est moins due à l'insalubrité des ateliers qu'au surmenage physique et à une alimentation insuffisante, conséquence de salaires inférieurs.



D'autre part, et pour l'ensemble des travaux de l'industrie textile, les métiers les plus éprouvés nous paraissent être, par ordre décroissant :

MÉTIERS	0/0 DE TOUSSEURS	OBSERVATIONS CONCERNANT LE MÉTIER
Peigneur de lin .....	68.29	Beaucoup de poussières. Les conditions d'hygiène dépendent de la façon dont on procède à la ventilation. Dans certains peignages il n'y a pas de ventilation.
Cardeur.....	60 »	Pas d'air. Poussières de coton et d'étoupes.
Dévideuse.....	54.54	Au point de vue hygiénique, un des métiers les plus favorisés de la filature (lin et coton).
Varouleuse.....	53.84	Pas de poussières. Mais pas d'air et chaleur humide.
Visiteuse de coton.....	50 »	Assez bon au point de vue hygiénique.
Fileuse au sec.....	50 »	Poussières d'étoupes.
Cardeuse.....	50 »	Poussières de lin.
Fileur en laine peignée...	50 »	
Continueuse.....	40 »	Filature de coton. Hygiène défectueuse. Pas de poussières. Mais pas d'air et chaleur humide.
Gazeuse... ..	40 »	Hygiène mauvaise. Le travail se fait à la lumière. Très peu de poussières. Mais pas d'air, humidité, vapeurs chaudes (coton).
Partageur.....	40 »	Hygiène défectueuse. Poussières de lin. Peu d'air, suivant les ateliers.
Surveillant.....	35.71	Métier assez fatigant dans les filatures, surtout dans les filatures de coton. Moins fatigant dans les tissages.
Fileuse au mouillé.....	34.57	Pas de poussières. Mais pas d'air. Chaleur humide (lin).
Fileur de coton.....	33.33	Un peu de poussières. Mais surtout humidité et température élevée.
Glaceur de coton.....	33.33	Travail peu fatigant. Hygiène assez bonne.
Pareur.....	33.33	Travail peu fatigant. Pas de poussières. Mais forte chaleur.
Apprêteur.....	31.57	Hygiène défectueuse. Chaleur et manque d'aération. Travail dans l'apprêt.
Graisseur.....	31.57	Hygiène dépend des ateliers. Graisse les machines.
Oourdisseuse.....	30.76	Hygiène assez bonne.
Tisserand .....	29.87	Hygiène défectueuse. Un peu de poussières. Mais surtout pas d'air, car l'air fait casser les fils (lin, coton et laine). Plus ou moins dans la laine parce que c'est teint.
Rattacheur.....	27.77	Peu de poussières. Mais surtout grande chaleur et humidité (coton).
Tisserande.....	26.31	Comme pour les tisserands. Travail un peu moins fatigant, car, dans certaines circonstances, se font aider par un camarade.
Etirageuse.....	26.31	Dans le lin, poussières. Dans le coton, moins de poussières. Mais humidité. Plus mauvais dans le coton.
Eplucheuse.....	25 »	Hygiène assez bonne.
Emoucheteur.....	25 »	Poussières de lin. Mais un peu d'air.

*Conclusions.* — Nous résumerons en quelques lignes les points qui nous paraissent le plus caractériser la situation sanitaire des ouvriers du textile dans l'arrondissement de Lille :

1° 38,46 p. 100, c'est-à-dire plus du tiers des enfants de la population ouvrière textile, meurent en bas âge, principalement de gastro-entérite et d'athrepsie, parce que la mère, travaillant en atelier, est mise dans l'impossibilité de donner le sein à son enfant.

2° 42,08 p. 100 des travailleurs du textile se trouvent dans un état de santé insuffisant, notamment par suite d'affections chroniques des voies respiratoires, plus du quart (28,08 p. 100) des ouvriers textiles étant atteints de bronchite chronique.

3° Parmi ces affections chroniques des voies respiratoires, les unes sont dues, avant tout, aux conditions d'hygiène défectueuses dans lesquelles s'exercent les travaux textiles (poussières dans le lin et l'étope, chaleur humide et défaut d'aération dans le coton); ces affections se rencontrent surtout chez les ouvriers ayant de longues années de présence dans les ateliers. — Les autres sont dues plutôt au surmenage physique et à l'alimentation insuffisante auxquels doit se soumettre l'ouvrier par suite de salaires trop bas. Nous nous trouvons ici en présence de la tuberculose qui frappe surtout les travailleurs entre 25 et 35 ans. Plus de la moitié (56,27 p. 100) des ouvriers textiles tousseurs seraient tuberculeux.